

Peine et exécution de la peine

- La confiscation de l'objet du blanchiment à charge de chacun des auteurs de la même opération de blanchiment » et « le contrôle du caractère proportionné de la peine, Cass. 12 janvier 2022, [P.21.0974.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220112.2F.5](#) ;
- Le tribunal de l'application des peines peut-il appliquer au condamné mis à sa disposition la modalité de libération provisoire en vue de l'éloignement du territoire pendant la phase d'exécution de la mise à disposition ?, Cass. 20 avril 2022, [P.22.0394.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220420.2F.8](#) ;
- La place de la peine de probation dans l'arsenal des peines, Cass. 27 avril 2022, [P.21.1639.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220427.2F.3](#) ;
- La possibilité pour la chambre de protection sociale de statuer par défaut sur une demande de révocation de la libération à l'essai lorsque l'interné ne comparait pas et que son avocat refuse de le représenter, Cass. 11 mai 2022, [P.22.0498.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220511.2F.6](#) ;
- La portée de l'obligation de motiver le refus de la peine de travail en matière de police, Cass. 25 mai 2022, [P.22.0255.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220525.2F.5](#) ;
- Lorsqu'il a condamné antérieurement celui qui comparait devant lui dans le cadre de l'exécution de décisions de condamnation prises par d'autres magistrats, le président du tribunal de l'application des peines est-il apte à statuer ?, Cass. 1^{er} juin 2022, [P.22.0622.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220601.2F.8](#) ;
- La légalité de l'autorisation accordée au conseil d'un condamné mis à disposition du tribunal de l'application des peines de représenter ce dernier dans le cadre d'une procédure de révocation de la liberté sous surveillance qui lui avait été accordée, Cass. 7 septembre 2022, [P.22.1111.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220907.2F.8](#).